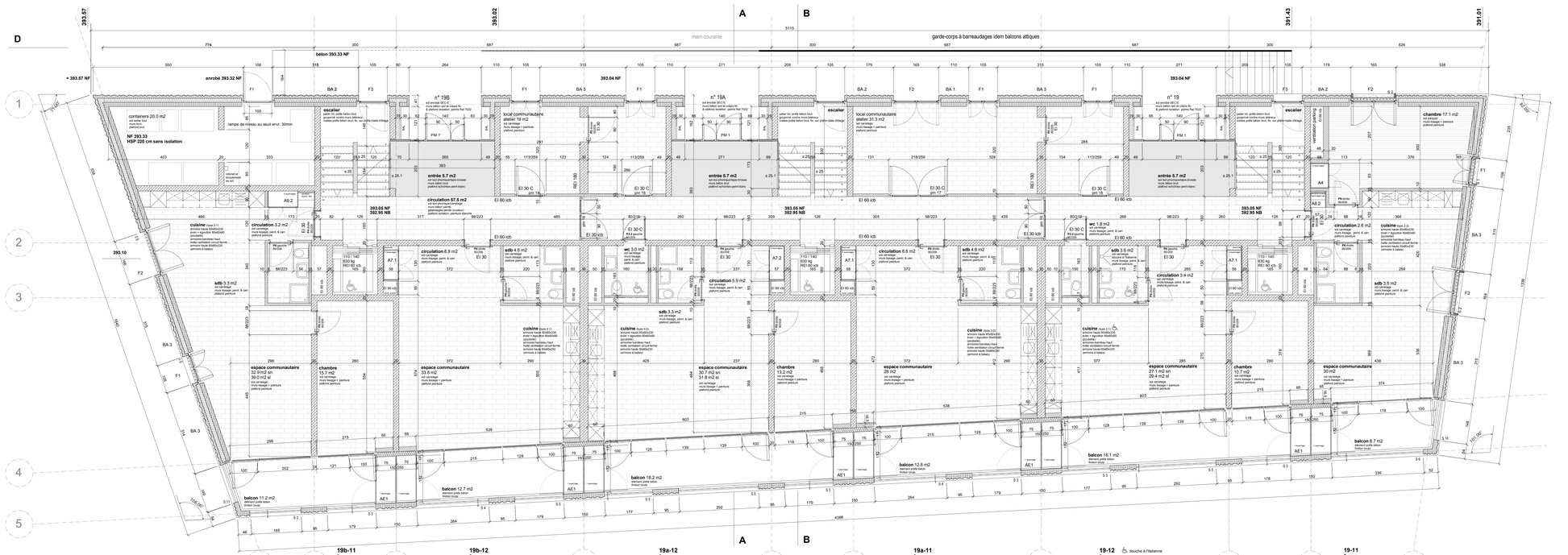

FOYER DE SECHERON AVENUE DE FRANCE **19 - 19A - 19B** - 21 - 21A - 21B, 1202 GENEVE
CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES DE LOGEMENTS HBM ET D'UN PARKING SOUTERRAIN

MAÎTRE DE L'OUVRAGE FVdGLS
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social

REPRÉSENTÉ PAR Teikhne SA
33, Avenue de la Gare, 1003 Lausanne
Tél: 021 349 24 00 Fax: 021 349 24 01
info@teikhne.ch - http://www.teikhne.ch

ARCHITECTE MPH architectes + Quartal
c/o MPH architectes
44 Rue Pré du Marché, 1004 Lausanne
Tél: 021 646 33 20 Fax: 021 646 33 21
info@mpharchitectes.ch - http://www.mpharchitectes.ch

INGENIEUR CIVIL Amsler Bombeli et associés SA
ingénieurs civils et géotechniques EPF/SIA
130 Avenue de Cour, 1007 Lausanne
Tél: 021 614 20 00 Fax: 021 614 20 01
info@amsler-bombeli.ch - http://www.amsler-bombeli.ch

INGENIEUR CVSE CSD Ingénieurs Conseils SA
Rue de Lausanne 78, 1201 Genève
Tél: 022 308 88 30 Fax: 022 308 88 31
energie@csd.ch - http://www.csd.ch

OUVRAGE TERMINE - DOSSIER FINAL

IMMEUBLE NORD
PLAN 1er ETAGE
SEC-LN-6-P1-50 Q

1/50

Fichier SEC-LN-00-P-50-110302 Format 147 x 50 cm

VERSION	DATE / PAR	MODIFICATION
J	29.04.09 / r	M&J des portes intérieures, vides de maçonnerie, ouverture des fenêtres, correction cotes, M&J porte local container
J'	13.05.09 / ae	Fermeture partielle des cuisines des travées centrales
K	29.06.09 / r	Cotes et détails de maçonnerie fine, mise à jour des placards
K'	03.07.09 / r	Entrées: mod# prête facade à 110cm à position des murs BA des loueux communs (+088 opp. à l'escalier)
L	06.08.09 / r	M&J / portes intérieures et placards
M	22.09.09 / r	Contrôle surfaces, parquet dans les chambres
N	30.09.09 / r	Numérotation des appartements, aménagement des cuisines
N'	15.10.09 / rg	Suppression du mur entre salon et cuisine, axe C/D et F/G
N"	15.12.09 / rg	Annotations pièces en serrurerie
O	20.04.10 / rg	M&J positions de volets plants/coulissants sur façades Nord et Est
P	15.10.10 / rg	M&J positions évaws cuisines, murs maçonnerie permis en circulation, M&J rampe à niveau local corainer
Q	02.03.11 / rg	Mise à jour des plans de révision

DETAILS MURS DE MAÇONNERIE

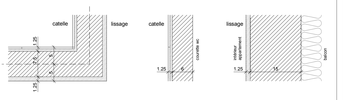

REMARQUES

L'entrepreneur est tenu de vérifier les cotes sur place et de signaler les erreurs éventuelles à la DT avant exécution.
Les vides de passage des portes sont cotés bruts.
Les murs de béton sont cotés bruts de manière indicative: pour les éléments structurels et de béton armé seules les cotes de l'ingénieur civil font fo.
Les murs de maçonnerie non-porteuse sont cotés finis: voir détails ci-dessus.